

Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2024.

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept janvier à 19 heures 00  
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc  
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean L'HELGOUARC'H,  
Maire.

Étaient présents à la séance :

Jean L'HELGOUARC'H, Jeanne MOREAU, Pascal CLAISSE, Sonia BORDET, Daniel  
GOASGUEN, Jean-Jacques UHEL, Yann BARON, Béatrice CEVAER, Priscilla DEBRIX  
LECLERCQ,

Absents excusés ayant donné procuration :

Frédéric MAILLARD ayant donné procuration à Pascal CLAISSE  
Nathalie LE GOFF ayant donné procuration à Sonia BORDET  
Xavier HENNEQUIN ayant donné procuration à Jean-Jacques UHEL

Absente excusée

OI'ga DUCRET

Date de convocation : 12 janvier 2024

Après avoir procédé à l'appel des présents, Monsieur le Maire constate que le quorum est  
atteint. Le Conseil peut donc valablement délibérer, la séance est ouverte.

Monsieur Yann BARON est nommé secrétaire de séance.

**2024-01/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 DECEMBRE  
2023**

Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil  
Municipal qui s'est déroulée le mercredi 20 décembre 2023.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

**DECIDE, à l'Unanimité,**

**D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2023.**

*Délibération rendue exécutoire  
Télétransmise à la Préfecture le 19 janvier 2024  
Publiée ou notifiée le 19 janvier 2024*

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean L'HELGOUARC'H



Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2024.

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept janvier à 19 heures 00  
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc  
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean L'HELGOUARC'H,  
Maire.

Étaient présents à la séance :

Jean L'HELGOUARC'H, Jeanne MOREAU, Pascal CLAISSE, Sonia BORDET, Daniel  
GOASGUEN, Jean-Jacques UHEL, Yann BARON, Béatrice CEVAER, Priscilla DEBRIX  
LECLERCQ,

Absents excusés ayant donné procuration :

Frédéric MAILLARD ayant donné procuration à Pascal CLAISSE  
Nathalie LE GOFF ayant donné procuration à Sonia BORDET  
Xavier HENNEQUIN ayant donné procuration à Jean-Jacques UHEL

Absente excusée

Oï'ga DUCRET

Date de convocation : 12 janvier 2024

Après avoir procédé à l'appel des présents, Monsieur le Maire constate que le quorum est  
atteint. Le Conseil peut donc valablement délibérer, la séance est ouverte.

Monsieur Yann BARON est nommé secrétaire de séance.

**2024-01/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 DECEMBRE  
2023**

Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil  
Municipal qui s'est déroulée le mercredi 20 décembre 2023.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

**DECIDE, à l'Unanimité,**

**D'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2023.**

*Délibération rendue exécutoire  
Télétransmise à la Préfecture le 19 janvier 2024  
Publiée ou notifiée le 19 janvier 2024*

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean L'HELGOUARC'H



Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2024.

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept janvier à 19 heures 00  
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc  
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean L'HELGOUARC'H,  
Maire.

Étaient présents à la séance :

Jean L'HELGOUARC'H, Jeanne MOREAU, Pascal CLAISSE, Sonia BORDET, Daniel  
GOASGUEN, Jean-Jacques UHEL, Yann BARON, Béatrice CEVAER, Priscilla DEBRIX  
LECLERCQ,

Absents excusés ayant donné procuration :

Frédéric MAILLARD ayant donné procuration à Pascal CLAISSE  
Nathalie LE GOFF ayant donné procuration à Sonia BORDET  
Xavier HENNEQUIN ayant donné procuration à Jean-Jacques UHEL

Absente excusée

O'ga DUCRET

Date de convocation : 12 janvier 2024

Après avoir procédé à l'appel des présents, Monsieur le Maire constate que le quorum est  
atteint. Le Conseil peut donc valablement délibérer, la séance est ouverte.

Monsieur Yann BARON est nommé secrétaire de séance.

**2024-02/ ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA  
RENOVATION ENERGETIQUE ET L'EXTENSION DE LA MAIRIE ET  
L'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS**

Monsieur Pascal CLAISSE, adjoint à l'urbanisme, aux travaux et à l'environnement, présente  
le dossier.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé en fin d'année 2023 concernant le projet de  
rénovation énergétique et d'extension de la mairie et d'aménagement des espaces extérieurs.

L'analyse des offres réalisée avec l'assistance du FIA, a été effectuée au moyen des critères  
établis dans le règlement de la consultation.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

**DECIDE, à l'Unanimité,**

- **D'attribuer à la société AR-TERR, le marché de maîtrise d'œuvre pour un  
montant de 114 108.23 HT euros**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant avec la société  
AR-TERR ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier**

*Délibération rendue exécutoire  
Télétransmise à la Préfecture le 19 janvier 2024  
Publiée ou notifiée le 19 janvier 2024*

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean L'HELGOUARC'H



Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2024.

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept janvier à 19 heures 00  
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc  
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean L'HELGOUARC'H,  
Maire.

Étaient présents à la séance :

Jean L'HELGOUARC'H, Jeanne MOREAU, Pascal CLAISSE, Sonia BORDET, Daniel  
GOASGUEN, Jean-Jacques UHEL, Yann BARON, Béatrice CEVAER, Priscilla DEBRIX  
LECLERCQ,

Absents excusés ayant donné procuration :

Frédéric MAILLARD ayant donné procuration à Pascal CLAISSE  
Nathalie LE GOFF ayant donné procuration à Sonia BORDET  
Xavier HENNEQUIN ayant donné procuration à Jean-Jacques UHEL

Absente excusée

O'ga DUCRET

Date de convocation : 12 janvier 2024

Après avoir procédé à l'appel des présents, Monsieur le Maire constate que le quorum est  
atteint. Le Conseil peut donc valablement délibérer, la séance est ouverte.

Monsieur Yann BARON est nommé secrétaire de séance.

**2024-02/ ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA  
RENOVATION ENERGETIQUE ET L'EXTENSION DE LA MAIRIE ET  
L'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS**

Monsieur Pascal CLAISSE, adjoint à l'urbanisme, aux travaux et à l'environnement, présente  
le dossier.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé en fin d'année 2023 concernant le projet de  
rénovation énergétique et d'extension de la mairie et d'aménagement des espaces extérieurs.

L'analyse des offres réalisée avec l'assistance du FIA, a été effectuée au moyen des critères  
établis dans le règlement de la consultation.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

**DECIDE, à l'Unanimité,**

- **D'attribuer à la société AR-TERR, le marché de maîtrise d'œuvre pour un  
montant de 114 108.23 HT euros**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant avec la société  
AR-TERR ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier**

*Délibération rendue exécutoire  
Télétransmise à la Préfecture le 19 janvier 2024  
Publiée ou notifiée le 19 janvier 2024*

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean L'HELGOUARC'H



Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2024.

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept janvier à 19 heures 00  
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc  
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean L'HELGOUARC'H,  
Maire.

Étaient présents à la séance :

Jean L'HELGOUARC'H, Jeanne MOREAU, Pascal CLAISSE, Sonia BORDET, Daniel  
GOASGUEN, Jean-Jacques UHEL, Yann BARON, Béatrice CEVAER, Priscilla DEBRIX  
LECLERCQ,

Absents excusés ayant donné procuration :

Frédéric MAILLARD ayant donné procuration à Pascal CLAISSE  
Nathalie LE GOFF ayant donné procuration à Sonia BORDET  
Xavier HENNEQUIN ayant donné procuration à Jean-Jacques UHEL

Absente excusée

O'ga DUCRET

Date de convocation : 12 janvier 2024

Après avoir procédé à l'appel des présents, Monsieur le Maire constate que le quorum est  
atteint. Le Conseil peut donc valablement délibérer, la séance est ouverte.

Monsieur Yann BARON est nommé secrétaire de séance.

**2024-02/ ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA  
RENOVATION ENERGETIQUE ET L'EXTENSION DE LA MAIRIE ET  
L'AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS**

Monsieur Pascal CLAISSE, adjoint à l'urbanisme, aux travaux et à l'environnement, présente  
le dossier.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé en fin d'année 2023 concernant le projet de  
rénovation énergétique et d'extension de la mairie et d'aménagement des espaces extérieurs.

L'analyse des offres réalisée avec l'assistance du FIA, a été effectuée au moyen des critères  
établis dans le règlement de la consultation.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

**DECIDE, à l'Unanimité,**

- **D'attribuer à la société AR-TERR, le marché de maîtrise d'œuvre pour un  
montant de 114 108.23 HT euros**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant avec la société  
AR-TERR ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier**

*Délibération rendue exécutoire  
Télétransmise à la Préfecture le 19 janvier 2024  
Publiée ou notifiée le 19 janvier 2024*

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean L'HELGOUARC'H



Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2024.

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept janvier à 19 heures 00  
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc  
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean L'HELGOUARC'H,  
Maire.

Étaient présents à la séance :

Jean L'HELGOUARC'H, Jeanne MOREAU, Pascal CLAISSE, Sonia BORDET, Daniel  
GOASGUEN, Jean-Jacques UHEL, Yann BARON, Béatrice CEVAER, Priscilla DEBRIX  
LECLERCQ,

Absents excusés ayant donné procuration :

Frédéric MAILLARD ayant donné procuration à Pascal CLAISSE  
Nathalie LE GOFF ayant donné procuration à Sonia BORDET  
Xavier HENNEQUIN ayant donné procuration à Jean-Jacques UHEL

Absente excusée

Ol'ga DUCRET

Date de convocation : 12 janvier 2024

Après avoir procédé à l'appel des présents, Monsieur le Maire constate que le quorum est  
atteint. Le Conseil peut donc valablement délibérer, la séance est ouverte.  
Monsieur Yann BARON est nommé secrétaire de séance.

**2024-03/ CAUE DU FINISTERE : ADHESION 2024**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

**DECIDE, à l'Unanimité,**

**De renouveler l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement  
du Finistère pour l'année 2024 pour un coût de 150 €.**

*Délibération rendue exécutoire  
Télétransmise à la Préfecture le 19 janvier 2024  
Publiée ou notifiée le 19 janvier 2024*

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean L'HELGOUARC'H



Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Commune de TREMEOC, pendant l'année 2024.

L'an deux mil vingt-quatre le dix-sept janvier à 19 heures 00  
Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune de Tréméoc  
Réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean L'HELGOUARC'H,  
Maire.

Étaient présents à la séance :

Jean L'HELGOUARC'H, Jeanne MOREAU, Pascal CLAISSE, Sonia BORDET, Daniel  
GOASGUEN, Jean-Jacques UHEL, Yann BARON, Béatrice CEVAER, Priscilla DEBRIX  
LECLERCQ,

Absents excusés ayant donné procuration :

Frédéric MAILLARD ayant donné procuration à Pascal CLAISSE  
Nathalie LE GOFF ayant donné procuration à Sonia BORDET  
Xavier HENNEQUIN ayant donné procuration à Jean-Jacques UHEL

Absente excusée

Ol'ga DUCRET

Date de convocation : 12 janvier 2024

Après avoir procédé à l'appel des présents, Monsieur le Maire constate que le quorum est  
atteint. Le Conseil peut donc valablement délibérer, la séance est ouverte.  
Monsieur Yann BARON est nommé secrétaire de séance.

**2024-03/ CAUE DU FINISTERE : ADHESION 2024**

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,**

**DECIDE, à l'Unanimité,**

**De renouveler l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement  
du Finistère pour l'année 2024 pour un coût de 150 €.**

*Délibération rendue exécutoire  
Télétransmise à la Préfecture le 19 janvier 2024  
Publiée ou notifiée le 19 janvier 2024*

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Jean L'HELGOUARC'H

